

Miné Kervir. Des réglages acoustiques sur le parc éolien

« Les réglages acoustiques concernant le parc éolien de Miné Kervir ont été effectués », indique, dans un communiqué, la société propriétaire.

« Le fabricant d'éoliennes et les experts ont travaillé en étroite collaboration pour reprogrammer le fonctionnement des éoliennes, de façon à se conformer aux exigences réglementaires. Ces réglages

sont donc basés sur les valeurs d'émergence sonore admissible par la réglementation en vigueur ».

Pour rappel, « le parc éolien, dans son ancienne configuration, présentait des émergences acoustiques en quelques points identifiés. Il en a donc résulté la nécessité d'effectuer des réglages sur chaque éolienne visant à réduire ces impacts ».